

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 mai 2023

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents : titulaires : 46 + 7 Pouvoirs  
suppléant : 1

Secrétaire de séance : M. Lionel STEINMETZ

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, MM. S. FATH, F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, D. FENDER - Suppléant -, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mme C. MUNSCH, MM. L. STEINMETZ, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, H. STEGNER, T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO, J.L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mme D. SCHMITT-MERX, M. J.M. REICHHART.

**EXCUSES** : MM. F. ENSMINGER - Pouvoir à Mme C. KISTER -, E. WAGNER, Mmes E. BECK - Pouvoir à M. L. STEINMETZ -, S. FISCHBACH- Pouvoir à Mme C. MUNSCH -, MM. J.-M. KRENER - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, S. FERTIG - Pouvoir à M. D. BURRUS -, Mmes A. LEIPP, C. DURRMAYER-ROESS, MM. S. LEICHTWEIS - Pouvoir à M. M. KRAPPENBAUER -, P. HERRMANN, Mme C. DOERFLINGER - Pouvoir à Mme D. SCHMITT-MERX.

Délibération n°1: Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales et de la Commune de Wingen-sur-Moder de la Convention Territoriale Globale 2023-2027

Rapporteur : Mme L. JOST-LIENHARD

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que la Caisse d'Allocations Familiales, la Communauté de Communes et la Commune de Wingen-sur-Moder se sont rapprochées, afin de définir un projet global partagé, établi à partir d'un diagnostic tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire, et associant l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires prioritaires identifiés,

**Considérant** que la Caisse d'Allocations Familiales, la Communauté de Communes et la Commune de Wingen-sur-Moder conviennent d'enjeux communs de développement et de coordination de diverses actions et services,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

\* d'APPROUVER la Convention Territoriale Globale à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales ;

\* d'AUTORISER le Président à la signer.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Lionel STEINMETZ  
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL  
Président